



Liste de vérification pour préparer un syndicat de copropriété à l'hiver

1. Identification

Nom du syndicat	
Date ou l'inspection a été faite	

1. Bâtiment et enveloppe

- Vérifier l'état de la toiture (bardeaux, membrane, solins, gouttières).
- Nettoyer les gouttières et descente pluviales pour éviter les barrages de glace.
- Inspecter les joints de calfeutrage autour des fenêtres, portes et balcons.
- S'assurer que les coupe-froid sont en bon état.
- Vérifier le système de chauffage central (si applicable) et planifier l'entretien.
- Fermer et purger les conduites d'arrosage extérieures.
- Vérifier l'isolation des tuyaux exposés pour prévenir le gel.

2. Sécurité et accessibilité

- Tester le système d'alarme incendie et détecteurs de fumée/CO2.
- Vérifier l'éclairage extérieur (stationnement, allées, entrées).
- Prévoir l'achat et la distribution de sable, sel ou déglaçant.
- Confirmer le contrat de déneigement (stationnements, allées, toitures au besoin).
- Inspecter les rampes, escaliers et surfaces piétonnes pour repérer les zones à risque de chute.

3. Stationnement et garages

- Vérifier le bon fonctionnement du système de ventilation du garage.
- Inspecter les portes de garage et mécanismes automatiques.
- Assurer le bon fonctionnement des drains de plancher (éviter les accumulations d'eau et de glace).

Document offert gratuitement aux syndicats de copropriété par Gestion MAHD

Gestionnaire de copropriété dans les Laurentides depuis 2019

 855-430-9427 |  www.gestionmahd.com |  info@gestionmahd.com

4. Espaces communs

- Planifier l'entretien préventif des ascenseurs (si applicable).
 - Vérifier le chauffage dans les aires communes (corridors, halls).
 - Contrôler les systèmes de ventilation et filtres.
 - S'assurer que les sorties de secours sont dégagées et fonctionnelles.
-

5. Communication et gestion

- Informer les copropriétaires des consignes hivernales (stationnement, déneigement, sécurité).
 - Vérifier la couverture d'assurance du syndicat et des copropriétaires (dégâts d'eau, infiltration, refoulement d'égout).
 - Mettre à jour la liste des personnes à contacter en cas d'urgence.
 - Prévoir une inspection de mi-hiver pour vérifier l'accumulation de glace et de neige sur les toitures.
-

 **Astuce** : Tenir un registre des vérifications annuelles et conserver les preuves (factures, photos, rapports) pour le carnet d'entretien du syndicat.

Gestion MAHD peut vous accompagner dans ce processus pour vous assurer que votre syndicat respecte toutes ses obligations. [Contactez-nous pour un devis gratuit.](#)

Notes :

Rapport complété le : _____ par : _____

Signature : _____

Document offert gratuitement aux syndicats de copropriété par Gestion MAHD

Gestionnaire de copropriété dans les Laurentides depuis 2019

 855-430-9427 |  www.gestionmahd.com |  info@gestionmahd.com